

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 19 juin 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 19 juin à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président, après convocation légale adressée le 13 juin 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	MME PLAYE – MME SCHREIBER – MME SCHWARZ – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. DOSE – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRLIC – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à M. VERGANCE M. DETHOU à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE
<i>Custines</i>	M. JULIEN à MME HENRY
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN MME FOUET à M. TRANCHINA
<i>Liverdun</i>	MME GUENSER à M. DOSE
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN – M. FALCETTA

N°26 – DA du 19/06/2018

Rapporteur : MME DOUGOUD

**Avenant à la Convention cadre en faveur de l'action publique pour
l'emploi portée par la Maison Territoriale pour l'Emploi et la Formation
du Val de Lorraine**

Le Bassin de Pompey s'est doté depuis octobre 2003 de la compétence « Emploi et Développement Social » et prend part dans la lutte pour l'emploi depuis de nombreuses années et plus encore dans le contexte actuel de stagnation économique et de chômage élevé.

Les initiatives du Bassin de Pompey s'ajoutent à celles mises en place par l'Etat, la Région Lorraine Alsace Champagne Ardenne et le Département de Meurthe et Moselle et concourent ainsi au service public de l'emploi. L'intercommunalité a participé activement à la création, en 2006, de la maison territoriale pour l'emploi et la formation du Val de Lorraine (MTEF). Elle a soutenu son action fédérative et

collective pour l'emploi en contribuant de façon directe par l'affectation d'un équivalent temps plein sur des missions de la MTEF.

Compte tenu des évolutions institutionnelles et organisationnelles sur le territoire du Val de Lorraine, le Bassin de Pompey a fait évoluer cette collaboration à compter du 1er janvier 2016 avec la MTEF en établissant une convention cadre sur 3 ans, qui doit être déclinée annuellement par une convention d'objectifs, définissant ainsi mieux ses attentes en matière de politique d'accès à l'emploi, en complémentarité avec l'offre de services de la MTEF. Cette convention a été validée par le conseil communautaire du 22 septembre 2016.

Le présent avenant à la convention cadre a pour objet de définir de manière détaillée les objectifs fixés par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey à la MTEF du Val de Lorraine pour l'année 2018.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission « Emploi et Développement Économique » du 7 juin 2018,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet d'avenant à la convention de partenariat avec la Maison Territoriale pour l'Emploi et la Formation joint.

AUTORISE le Président à signer l'avenant convention cadre.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC